

Enjeu thématique 4.4. - Accroître l'infiltration pour limiter le ruissellement

<u>Actions</u>	<u>Illustration /commentaires</u>
<p><u>Végétaliser la ville, et favoriser l'infiltration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre x% de couverture végétalisée sur les toitures¹, murs et surfaces piétonnes de l'agglomération parisienne d'ici 2030 en utilisant autant que possible des eaux brutes ou traitées pour leur arrosage • Opter pour un revêtement filtrant des routes au fur et à mesure des travaux de restauration afin d'atteindre y% des routes en chaussée filtrante d'ici 2030. Ces revêtements stockant aussi moins la chaleur • Atteindre z% de la surface urbaine en noues et en terrain non revêtu d'ici 2030 • Aménager en ville des zones humides faisant office de jardin en été et permettant la recharge des nappes en hiver • Atteindre k% de km de rues plantées d'arbres judicieusement choisis d'ici 2050 • Intégrer la problématique de l'infiltration dès l'amont des projets d'aménagement, au niveau des Plans Locaux d'Urbanismes mais également au niveau de chaque projet, notamment les grosses infrastructures (gares prévues dans le cadre du Grand Paris...). • Réfléchir les aménagements d'espaces verts et l'intégration du végétal en milieu urbain au regard des enjeux climatiques (évolution de la disponibilité de la ressource en eau, création d'îlots de fraîcheur, nature en ville...) 	<p><u>Région Ile de France</u> (création de noues et aménagements visant à améliorer l'infiltration subventionnés à 40%) Paris plan biodiversité de paris</p> <p>Rouen PCET/ Agenda 21: nature en ville (Préserver les espaces naturels et valoriser la biodiversité urbaine. Agenda 21 : réserver, d'ici 2020, un tiers de la surface aux espaces verts et végétalisés.) PCEAT Seine et Marne (privilégier les revêtements à faible coefficient de ruissellement : dalles à joint poreux, chaussées réservoir, structures alvéolaires permettant l'engazonnement, chaussées drainantes...) PCEAT Seine-Eure (Réfléchir les aménagements d'espaces verts et l'intégration du végétal en milieu urbain au regard des enjeux climatiques pour l'infiltration et contrer les phénomènes d'inondations)</p> <p>PCEAT Seine-Eure</p>
<p>Limiter l'imperméabilisation des sols en milieux péri-urbains et urbains (système de compensation, chaussée filtrantes au fur et à mesure des renouvellements, systèmes d'aménagements favorables à l'infiltration...)</p>	<p>SDAGE SN (D1.8, D1.9 D6.86) SDAGE RMC (compensation de 150%) PCEAT Seine et Marne (Prendre en compte l'adaptation dans les documents d'urbanismes) <i>Cohérent avec le SRCE Ile de France</i></p>
<p>Décorseter les cours d'eau et développer les zones d'expansion des crues, dès que possible, en lien avec la restauration de zones humides.</p>	<p>Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</p>
<p>Favoriser dès que possible l'infiltration à la parcelle.</p>	<p>Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</p>
<p>Développer les infrastructures écologiques permettant de limiter l'érosion et l'entraînement des sols par ruissellement notamment sur les zones concernés par le risque d'érosion (soumises à une forte évolution du trait de côte selon l'indicateur national).</p>	<p>Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée PCEAT Seine Maritime (entretien digues) Natureparif Déminéralisation des sols pour favoriser le ruissellement. Conservation des zones naturelles qui infiltre l'eau naturellement.</p>
<p>Développer des pratiques et systèmes agricoles favorisant la réserve utile du sol (restituer de la matière organique aux sols, favoriser une couverture permanente des sols, éviter les labours profonds)</p>	<p>Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</p>
<p>Pour éviter les coulées de boue, développer des pratiques et systèmes agricoles limitant l'érosion (travail du sol réduit au minimum et jamais dans le sens de la pente, structure et porosité du sol restaurés, couverture du sol permanente, infrastructures écologiques)</p>	<p>SDAGE SN Stratégies proposées par bassin Artois Picardie (adopter une gestion des sols et de l'espace agricole permettant de limiter les risques de ruissellement)</p>

4.4.4 : Connaissances & suivi complémentaires à acquérir

<u>Actions</u>	<u>Illustration /commentaires</u>
A articuler avec le PGRI	